

Ville de
Vitry-le-François

République française · Département de la Marne

ARRETE N°547
portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES

pour l'accès au GRADE de assistant de conservation principal de 1ère classe

Le Maire de VITRY-LE-FRANCOIS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme DUBAELE Veronique	assistant de conservation principal de 2ème classe	assistant de conservation principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A compter du 1 ^{er} juin 2022

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

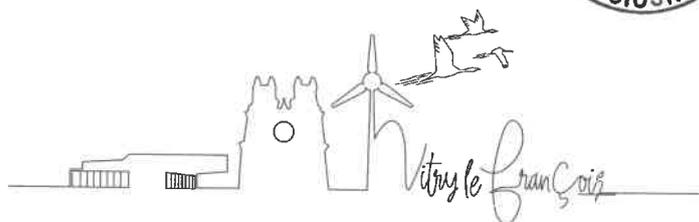
Fait à VITRY-LE-FRANCOIS, le

16 JUIN 2022



Le Maire,

Jean-Pierre BOUQUET



www.vitry-le-francois.net

B.P. 50420 · 51308 Vitry-le-François Cedex
Tél. 03 26 41 22 77 · Fax. 03 26 41 22 88
secretariat.general@vitry-le-francois.net

ARRETE N°548
portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ASSISTANTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE
pour l'accès au GRADE de assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe

Le Maire de VITRY-LE-FRANCOIS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ASSISTANTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. MARINETTE Jérôme</i>	assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

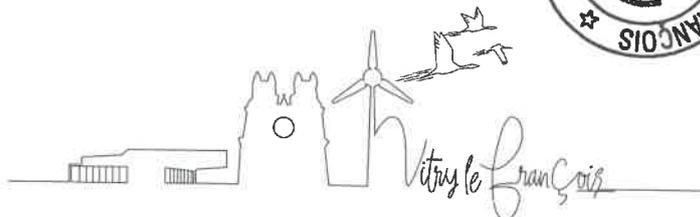
Fait à VITRY-LE-FRANCOIS, le

16 JUIN 2022



Le Maire,

Jean-Pierre BOUQUET



ARRETE N°552
portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2022
CADRE D'EMPLOIS des AGENTS DE POLICE MUNICIPALE
pour l'accès au GRADE de brigadier-chef principal

Le Maire de VITRY-LE-FRANCOIS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des AGENTS DE POLICE MUNICIPALE,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. COMMANCAIS</i> <i>Mickaël</i>	gardien brigadier de police municipale	brigadier-chef principal	1	DOSSIER IRRECEVABLE : l'intéressé ne comptabilise pas 10 jours au titre de sa FCO (formation continue obligatoire). Par conséquent, il conviendra de proposer à nouveau l'intéressé dès lors que les 10 jours de formation seront réalisés.

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 2

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à VITRY-LE-FRANCOIS, le

16 JUIN 2022

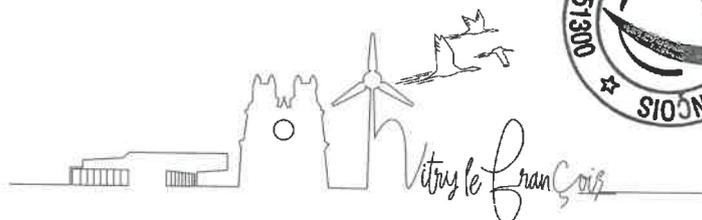


Le Maire,

Jean-Pierre BOUQUET

www.vitry-le-francois.net

B.P. 50420 - 51308 Vitry-le-François Cedex
Tél. 03 26 41 22 77 - Fax. 03 26 41 22 88
secretariat.general@vitry-le-francois.net



ARRETE N°553
portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de agent de maîtrise principal

Le Maire de VITRY-LE-FRANCOIS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. BOUCHER Francois</i>	agent de maîtrise	agent de maîtrise principal	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

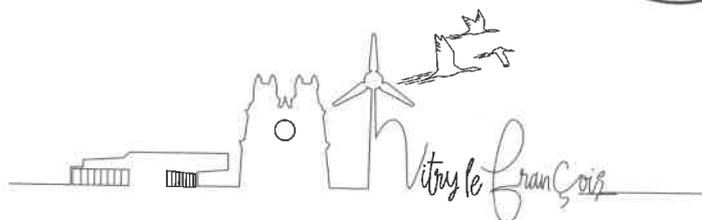
Fait à VITRY-LE-FRANCOIS, le

16 JUIN 2022



Le Maire,

Jean-Pierre BOUQUET



ARRETE N°554
portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Le Maire de VITRY-LE-FRANCOIS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. DOREMUS Dominique</i>	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022
<i>Mme LACOINE NATHALIE</i>	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	2	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022
<i>M. LESSARD Julien</i>	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	3	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022

Ville de
Vitry-le-François
République française · Département de la Marne

Total promouvables : 4

Nombres d'hommes : 2

Nombre de femmes : 2

Total promus : 3

Nombres d'hommes : 2

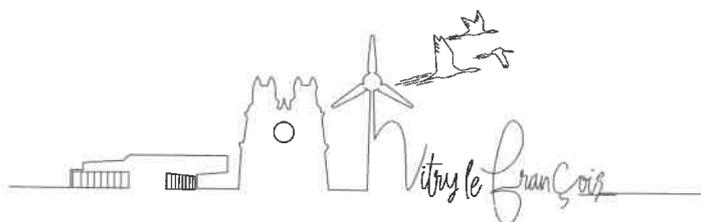
Nombre de femmes : 1

Fait à VITRY-LE-FRANCOIS, le 16 JUIN 2022



Le Maire,

Jean-Pierre BOUQUET



www.vitry-le-francois.net

B.P. 50420 - 51308 Vitry-le-François Cedex
Tél. 03 26 41 22 77 · Fax. 03 26 41 22 88
secretariat.general@vitry-le-francois.net

ARRETE N°550

portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Maire de VITRY-LE-FRANCOIS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. FORMET Francois	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

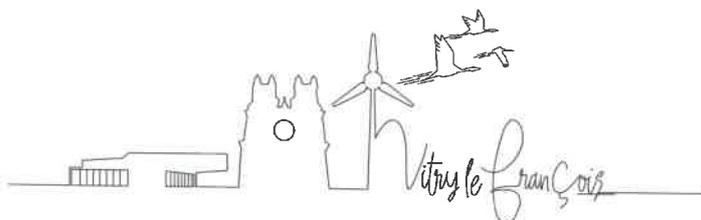
Fait à VITRY-LE-FRANCOIS, le

16 JUIN 2022



Le Maire,

Jean-Pierre BOUQUET



ARRETE N°551
portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2022
CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Le Maire de VITRY-LE-FRANCOIS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. HOMMEL Michel</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	2	DOSSIER RECEVABLE
<i>M. DEIDO Romain</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	3	DOSSIER IRRECEVABLE : l'intéressé étant en position de congé parental depuis le 19/04/2022, ne peut pas bénéficier d'un avancement de grade. Par conséquent, il conviendra de proposer à nouveau l'intéressé dès lors qu'il sera réintégré dans son poste.
<i>M. SCHULLER NICOLAS</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	3	DOSSIER RECEVABLE

Ville de
Vitry-le-François

République française • Département de la Marne

Total promouvables : 7

Nombres d'hommes : 7

Nombre de femmes : 0

Total promus : 3

Nombres d'hommes : 3

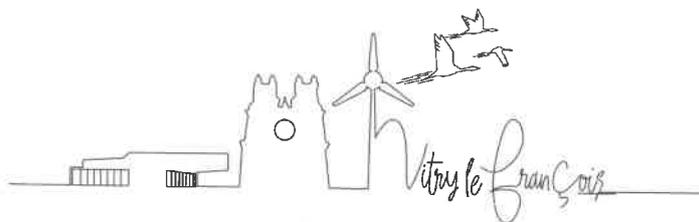
Nombre de femmes : 0

Fait à VITRY-LE-FRANCOIS, le 16 JUIN 2022



Le Maire,

Jean-Pierre BOUQUET



www.vitry-le-francois.net

B.P. 50420 - 51308 Vitry-le-François Cedex
Tél. 03 26 41 22 77 • Fax. 03 26 41 22 88
secretariat.general@vitry-le-francois.net

ARRETE N°549
portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2022
CADRE D'EMPLOIS des TECHNICIENS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de technicien principal de 1ère classe

Le Maire de VITRY-LE-FRANCOIS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des **TECHNICIENS TERRITORIAUX**,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. CONREUX CHRISTOPHER</i>	technicien principal de 2ème classe	technicien principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à VITRY-LE-FRANCOIS, le

16 JUIN 2022



Le Maire,

Jean-Pierre BOUQUET

ARRETE N°1078
Portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des AGENTS DE POLICE MUNICIPALE
pour l'accès au GRADE de brigadier-chef principal

Le Maire de VITRY-LE-FRANCOIS

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des AGENTS DE POLICE MUNICIPALE,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. <i>COMMANCAIS Mickaël</i>	gardien brigadier de police municipale	brigadier-chef principal	1	dossier recevable

Total promouvables : 4

Nombres d'hommes : 4

Nombre de femmes : 0

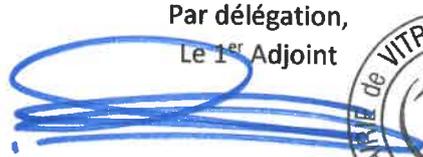
Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à Vitry-le-François, Le 29 décembre 2022

Pour Le Maire empêché,
Par délégation,
Le 1^{er} Adjoint




Thierry MOUTON

